

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 1649, rue des Riveurs (lots 6 021 995 et autres) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 30 octobre 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme :
 - pour la construction d'un bâtiment principal :
 - la hauteur maximale à 10 mètres, au lieu de 8 mètres ;
 - la superficie de plancher maximale à 9543,4 mètres carrés, au lieu de 7500 mètres carrés ;
 - pour l'aménagement du terrain :
 - l'espace de stationnement hors rue, pour un usage Commercial, Groupe C310, avec le nombre minimal de cases à 8, au lieu de 120 cases, soit d'une case de stationnement par 80 mètres carrés de superficie de plancher ;
 - l'accès véhiculaire double d'une largeur maximale à 20,94 mètres, au lieu de 10 mètres ;
 - le nombre minimal d'arbres, sur l'ensemble du terrain, à 85 au lieu de 96 arbres, soit d'au moins 1 arbre par 300 mètres carrés de superficie de terrain ;
 - la bande gazonnée pour la plantation d'arbres en cour avant d'une largeur minimale de 1,58 mètres, au lieu de 2 mètres ;

tel que prescrit par les articles 17, 93, 98 et 107 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 15 octobre 2019

(signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

